SECTION KICK-BOXING

Amicale-plouaysienne.com

REMPLIR EN LETTRE MAJUSCULE

Nom ……Prénom……..
Nom des parents (si différent)…….

Date de naissance……..Age…….

Adresse…….

Code Postal ……..Localité……..

Téléphone domicile…….

Portable père ……mère……..

Adresse mail ……@……

Certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports de contact ☐

Cotisation au comptant ou possible 3 chèques (oct/nov/dec)..... €

Règlement intérieur signé ☐

Autorisation, *rayer la mention inutile

Je soussigné Mr Mme …….

1/j'autorise / n'autorise pas * mon enfant……à quitter seul(e) la salle de boxe après les cours.

2/j'autorise / n'autorise pas * mon enfant……à pratiquer les sports de contact.

3/ Droit à l'image **/j'autorise / n'autorise pas*** la diffusion de photo et de vidéo

4/ COVID 19 Je m'engage à respecter les consignes gouvernementales, communales et de la fédération sportive (gestes barrières etc…).

Chaque section fait partie intégrante de l'association « Amicale Plouaysienne ». L'entraide inter-section est primordiale, c'est pour cette raison que nous demandons aux adhérents d'accepter une fois par an de consacrer une journée de leur temps à aider une section si elle en fait la demande pour organiser une compétition, un repas, une sortie… tout le monde fait ainsi profiter de ses compétences aux autres et c'est ce qui nous permet à tous de grandir.

Règlement intérieur boxe pieds/poings

COTISATIONS et CERTIFICAT MEDICAL

1/ La cotisation pour l'année est à remettre le jour de l'inscription

2/ **Mention sur le certificat** : Non contre-indication à la pratique des sports de contact

3/ Pour des raisons d'assurance, toute personne doit être à jour de son inscription pour participer aux cours.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement en cours d'année.

Section Ados adultes mercredi 19h/20h30 …..130 euros

Section Ados adultes mercredi 19h/20h30 et lundi 20h15/21h30……180€ (confirmés et compétiteurs)

Section Enfants mercredi 18h/19h……..110 euros

RESPECT DES REGLES, DU MATERIEL ET DES PERSONNES.

- Les professeurs ne sont responsables des élèves que pendant la durée du cours.
- En cas d'absence d'un professeur, les cours seront récupérés, dans la mesure du possible selon sa disponibilité et celle de la salle.
- En cas d'absence non prévue le jour même, une affiche sera mise sur la porte de la salle sinon vous serez prévenu par courriel.
- Les parents sont responsables de leur enfant jusqu'à la prise en charge effective en cours. Il appartient donc aux parents de s'assurer de la présence du professeur sur le lieu d'activité. La responsabilité de l'animateur cesse dès la fin du cours.

LES COURS :

Pantalon Full Contact ou Short kick Boxing, tenue de sport adaptée. Protège dents, coquille, protège pieds et tibia obligatoire.
Pas de bijou en cours qui pourrait blesser, être perdu ou volé. Venir avec une bouteille d'eau
Les téléphones portables seront éteints pendant les cours aucun manquement au respect des personnes ne sera toléré Pas de bonbons, ni chewing-gum dans la salle
Pas de cours les jours fériés
Pendant les cours aucun manquement au respect des personnes ne sera toléré. En cas de non port d'une des protections pendant les assauts, l'association se décharge de toutes responsabilités en cas d'accident.

Toute tenue ou accessoire à caractère religieux ou politique sont interdits sous peine d'exclusion. Pour le bon fonctionnement du cours, les parents ne sont pas autorisés sauf accord de l'animateur à assister aux cours dans la salle. Toute inscription vaut acceptation du présent règlement intérieur**.**

Je reconnais avoir pris connaissance et avoir compris le règlement intérieur complet consultable sur le site internet de l'association www.amicale-plouaysienne.com ou au local de l'association.

Date et signature + mention manuscrite : **Lu et approuvé**